

**CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT DE MANDAT
DE RECHERCHE DE LA SARL CONCEPTAUTOMOBILE
POUR LES VEHICULES NEUFS**

**CES CONDITIONS DOIVENT ÊTRE LUES INTEGRALEMENT ET RETOURNEES
SIGNEES ET PARAPHEES A CHAQUE PAGE.**

PREAMBULE :

Les avantages de la SARL CONCEPTAUTOMOBILE, dès versement des frais de dossier :

- Nous suivons votre dossier et nous vous accompagnons dans les démarches jusqu'à l'immatriculation définitive française de votre véhicule.
- Vous connaissez le nom, l'adresse et les coordonnées bancaires du fournisseur
- Nous négocions en votre nom et pour votre compte auprès du fournisseur de la marque ou de toute entreprise
- Vous payez directement ce fournisseur soit par virement bancaire soit par chèque de banque (s'il les accepte).
- Toutes les voitures désignées sont garanties par le constructeur sur l'ensemble de son réseau conformément au carnet de garanti livré avec les voitures. Les véhicules bénéficient ainsi de la garantie légale des vices cachés indépendamment de la garantie contractuelle du constructeur.

Afin de procéder à la recherche de votre véhicule neuf il convient de nous contacter pour convenir des éléments suivants sur le véhicule souhaité :

- La marque
- Le modèle
- La cylindrée
- Les équipements (finition)
- Les options
- La couleur
- Les délais de livraison
- Le prix

Suite à cela, nous, la SARL CONCEPTAUTOMOBILE, vous enverrons mandat de recherche par fax ou par mail afin de confirmer tous les éléments indicatifs précités.

Seront joints à ce document :

- Les conditions générales du mandat de recherche de véhicule neuf de la SARL CONCEPTAUTOMOBILE
- Le formulaire de rétractation

A la réception de ces documents, vous devrez les renvoyer signés (sauf le formulaire de rétractation que vous pouvez conserver) par courrier à l'adresse suivante : SARL CONCEPTAUTOMOBILE 38 rue Albert-Tomey, 11000 Carcassonne et joindre également une copie recto/verso de votre carte d'identité ou passeport, une copie d'un justificatif de domicile ainsi qu'un chèque relatif au paiement des frais de constitution de dossier.

Si vous désirez que la SARL CONCEPTAUTOMOBILE débute l'exécution de son mandat de recherche dès la conclusion du contrat et avant l'expiration du délai de rétractation de 14 jours, il conviendra de remplir les mentions prévues à cet effet à la fin des conditions générales de mandat.

A défaut, la SARL CONCEPTAUTOMOBILE ne débutera ses opérations de recherche qu'à l'expiration du délai de rétractation de 14 jours de sorte que le véhicule désiré pourrait ne plus être disponible.

Pour les véhicules en stock, nous réservons pendant 24 h le véhicule souhaité auprès de notre fournisseur à partir de l'émission du mandat.

Il est donc impératif que vous renvoyiez l'ensemble des documents demandés le jour de l'émission du mandat par Chronopost à la SARL CONCEPTAUTOMOBILE

A défaut, la SARL CONCEPTAUTOMOBILE ne peut garantir la disponibilité du véhicule souhaité.

Dès réception des documents signés, vous recevrez la facture pro format du fournisseur établie à votre nom ainsi que ses coordonnées et références bancaires.

Le délai de réception peut éventuellement être rallongé du fait que certains fournisseurs ont besoin du numéro du châssis pour émettre leur facture pro format.

Vous devrez alors payer le fournisseur.

Ce paiement s'exécute de 2 façons différentes selon que le véhicule est en stock ou non :

- Pour un véhicule en stock, vous payez la totalité du montant
- Pour un véhicule en commande, seul 20 % du montant total doit être réglé à la commande, le solde devant être payé à l'arrivée de la voiture chez le fournisseur.

Le fournisseur se charge de la mise en conformité technique du véhicule et s'engage en outre à obtenir et fournir au client les documents nécessaires à l'immatriculation en France du véhicule.

Nos sites internet sont des sites de consultation, les photographies et logos type sont la propriété des marques et sont non contractuelles.

De plus, le client est informé que le constructeur peut décider de modifier sans préavis les caractéristiques techniques, les équipements de série ainsi que les prix des modèles présentés.

Ces modifications sont opérées discrétionnairement par lui de sorte que la SARL CONCEPTAUTOMOBILE ne saurait en être tenue pour responsable.

Enfin, les démarches à effectuer auprès de l'administration pour l'obtention de la carte grise définitive ainsi que les coûts y afférents incombent au client.

Cette immatriculation peut prendre 1 à 2 semaines et nous vous rappelons que, pour un véhicule faisant l'objet d'une première immatriculation, le bonus écologique ne peut pas être récupéré.

I - OBJET :

Le contrat conclu avec le client est un contrat de mandat de recherche de véhicule neuf.

Par le contrat de mandat, le client demande à la SARL CONCEPTAUTOMOBILE de rechercher en son nom et pour son compte un véhicule auprès du fournisseur de la marque ou de toute autre entreprise.

Le véhicule souhaité ainsi que ses caractéristiques sont mentionnés dans le contrat de mandat de recherche.

Le mandat conclu se limite à la recherche du véhicule souhaité et la réalisation des formalités administratives jusqu'à l'immatriculation définitive française du véhicule.

Si le client le demande, le mandat peut également inclure les démarches relatives à l'enlèvement et à la livraison du véhicule.

De même, si le véhicule souhaité n'était pas disponible, la SARL CONCEPTAUTOMOBILE peut proposer au mandant d'autres véhicules au profil similaire et pour lesquels seuls le kilométrage, la couleur et en conséquence le prix pourraient être différents du véhicule souhaité.

La recherche de ce véhicule de remplacement entre pleinement dans le contrat de mandat de recherche conclu avec le client.

II – LE CAS PARTICULIER DE MANDAT DE RECHERCHE ET D’ACHAT DE VEHICULE NEUF :

Certains fournisseurs ne travaillant qu’avec des professionnels pour vendre certains modèles de voiture, la SARL CONCEPTAUTOMOBILE achètera le véhicule au nom et pour le compte du client.

Dans cette hypothèse, le contrat conclu serait un contrat de mandat de recherche et d’achat de véhicule neuf.

A ce titre, le client demande à la SARL CONCEPTAUTOMOBILE de rechercher, négocier et acheter un véhicule neuf en son nom et pour son compte et d’en prendre la livraison auprès du fournisseur de la marque ou de toute autre entreprise.

La SARL CONCEPTAUTOMOBILE effectuera les démarches pour le quitus fiscal à la place du client et vous demandera en conséquence le paiement de l’intégralité du véhicule (TTC) par facture.

Il n’y a pas de bonus écologique sur ces véhicules.

Ils seront facturés au client par la SARL CONCEPTAUTOMOBILE et devront être récupérés à l’adresse qui sera communiquée par cette dernière. Ils ne seront en aucun cas récupérés dans les locaux de la SARL CONCEPTAUTOMOBILE à CARCASSONNE.

En tout état de cause, la SARL CONCEPTAUTOMOBILE n’est que mandataire de sorte qu’elle ne saurait être responsable des éventuels défauts d’exécution du fournisseur.

III - PRIX :

Le prix figurant sur le mandat de recherche comprend :

- Le Prix du véhicule
- Les frais de constitution de dossier

Concernant le montant des frais de livraison, ils ne sont pas inclus dans le prix figurant dans le mandat de recherche et seront déterminés par le fournisseur.

Le client est informé de ce que le prix du véhicule dû au fournisseur peut être modifié si ce dernier décide d’augmenter ses tarifs.

En revanche, le prix de la prestation réalisée par la SARL CONCEPTAUTOMOBILE ne sera en aucun cas modifié, même en cas d’augmentation du prix par le fournisseur.

Les frais de dossier sont acquis à la SARL CONCEPTAUTOMOBILE passé le délai de rétractation de 14 jours.

Si le contrat de vente est conclu avec le fournisseur au cours de ce délai, les frais de dossier seront également définitivement acquis, la prestation de la SARL CONCEPTAUTOMOBILE étant réalisée en totalité.

Le paiement du fournisseur s'effectue de plusieurs façons à savoir :

- Pour un véhicule en stock, vous payez la totalité du montant
- Pour un véhicule en commande, seul 20 % du montant total doit être réglé à la commande, le solde devant être payé à l'arrivée de la voiture chez le fournisseur.

Par ailleurs, le client est informé que certains fournisseurs peuvent lui demander de payer l'intégralité du véhicule en commande pour pouvoir l'immatriculer.

IV - LIVRAISON :

Il est rappelé au client que la livraison du véhicule incombe au fournisseur sous sa propre responsabilité.

La SARL CONCEPTAUTOMOBILE a uniquement été mandatée par le client pour « rechercher » un véhicule neuf déterminé de sorte qu'elle ne saurait être responsable d'un quelconque problème relatif à la livraison du véhicule.

Tous les véhicules en provenance de la Communauté Economique Européenne sont à faire enlever impérativement par transporteur.

Nous pouvons nous charger pour vous des démarches relatives à l'enlèvement et à la livraison du véhicule.

Seuls les véhicules en provenance d'Espagne pourront éventuellement être récupérés sur place chez le fournisseur ou le concessionnaire.

La livraison sera effectuée dans un délai de 10 à 15 jours en fonction du transporteur.

Les unités de construction étant pour tout ou partie arrêtées pendant le mois d'Août et de Décembre, les délais de livraison indiqués sur nos sites internet ne tiennent pas compte de ces mois.

La SARL CONCEPTAUTOMOBILE décline toute responsabilité concernant un éventuel retard de livraison qui serait le fait du fabricant, du fournisseur, de l'importateur dans la délivrance des documents nécessaires à l'immatriculation, des autorités administratives françaises ou encore du fait du transporteur.

V – ACQUITTEMENT DE LA TVA :

Le client achète directement le véhicule auprès de notre fournisseur ou concessionnaire à l'étranger.

Il paye donc son véhicule Hors-Taxes (H.T).

Si le fournisseur est situé en France, le client paye son véhicule Toutes Taxes Comprises (TTC).

Dès réception par le client des documents (notamment la facture pro format), ce dernier dispose d'un délai de 15 jours pour s'acquitter de la TVA à son centre des Impôts et obtenir ainsi un quitus fiscal.

Le quitus fiscal est nécessaire pour obtenir par la suite la carte grise définitive en Préfecture.

Dans le cas particulier où la SARL CONCEPTAUTOMOBILE procéderait à l'achat du véhicule pour le compte du client, elle facturera ensuite le client en TTC et effectuera les démarches relatives à l'obtention du quitus fiscal à la place du client.

VI – IMMATRICULATION

Le certificat d'homologation européen (ou certificat de conformité) est fourni dans la quasi-totalité des cas et garantit une immatriculation directe de votre véhicule en Préfecture.

S'il n'est pas fourni, il incombe au client de le demander auprès du constructeur en France directement. Son prix peut varier selon le constructeur.

V - FACULTE DE RETRACTATION :

Droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de 14 jours.

Le délai de rétractation expire 14 jours après la date de conclusion du contrat c'est-à-dire au jour de l'envoi par le client des documents, et notamment du mandat de recherche, signés.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier à la SARL CONCEPTAUTOMOBILE – 38 rue Albert-Tomey, 11000 Carcassonne, votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple lettre envoyée par la poste ou courrier électronique). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation ci-joint mais ce n'est pas obligatoire.

Effets de la rétractation

En cas de rétractation dans les délais de votre part, nous vous rembourserons tous les paiements reçus sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard 14 jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat.

Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent.

La SARL CONCEPTAUTOMOBILE débutera sa mission de recherche passé ce délai de 14 jours. En conséquence il est possible que le véhicule souhaité ne soit plus en stock à l'issue de ce délai.

Il est néanmoins possible de demander à la SARL CONCEPTAUTOMOBILE, lors de la conclusion du contrat, de débiter l'exécution du mandat avant l'expiration du délai de rétractation.

Dans cette hypothèse, si vous décidez par la suite de vous rétracter dans le délai de 14 jours, vous devrez payer à la SARL CONCEPTAUTOMOBILE un montant proportionnel à la prestation fournie jusqu'au moment où vous l'aurez informée de votre rétractation.

Passé le délai de 14 jours, la SARL CONCEPTAUTOMOBILE aura définitivement acquis les sommes versées par le client au titre de ses honoraires et frais de constitution de dossier.

De plus, si le contrat de vente est conclu avec le fournisseur à l'intérieur de ce délai, la prestation de la SARL CONCEPTAUTOMOBILE au titre du mandat de recherche sera réputée totalement exécutée de sorte que le délai de rétractation n'aura pas vocation à s'appliquer.

Ceci résulte directement des dispositions de l'article L 121-21-8-1° du Code de la Consommation qui dispose que :

« Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :

1° De fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation ».

En cas d'annulation du mandat de recherche postérieurement à l'expiration du délai de rétractation, la SARL CONCEPTAUTOMOBILE conservera l'acompte versé par le client à titre de clause pénale.

VI - RESPONSABILITE DE LA SARL CONCEPTAUTOMOBILE :

La SARL CONCEPTAUTOMOBILE ne pourra être tenue pour responsable des retards de livraison imputables aux constructeurs en matière de fabrication, aux transporteurs ou encore aux fournisseurs.

Elle n'est que mandataire et l'objet de son mandat se limite à la recherche d'un véhicule neuf de sorte le contrat de vente dudit véhicule intéresse uniquement le client et le fournisseur, la SARL CONCEPTAUTOMOBILE étant étrangère à cette opération.

De plus, le client ne peut exercer aucun recours à l'encontre de la SARL CONCEPTAUTOMOBILE (Activité Automobile) du fait du mauvais usage ou du non-respect des instructions du constructeur dans l'application de la garantie.

*
* *

Si vous désirez que la SARL CONCEPTAUTOMOBILE débute l'exécution du mandat de recherche avant l'expiration du délai de rétractation de 14 jours, il convient de recopier manuscritement la mention suivante :

« Je demande expressément à la SARL CONCEPTAUTOMOBILE de débiter l'exécution du mandat de recherche conclu le (DATE) avant l'expiration du délai de rétractation.

Je reconnais être au courant qu'en cas de rétractation ultérieure dans le délai de 14 jours, je devrai verser à la SARL CONCEPTAUTOMOBILE un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de ma décision de me rétracter et que ce montant est proportionnel au prix total de la prestation convenue dans le contrat ».

*
* *

En cas d'acceptation des conditions générales de vente, merci de bien vouloir signer chaque page et recopier la mention suivante :

« Je reconnais avoir lu les conditions générales de vente de la SARL CONCEPTAUTOMOBILE et les accepter pleinement ».

SIGNATURE DU CLIENT :

A :

LE :